

Monsieur l'Orateur, nous sommes émus et heureux de la décision du premier ministre, et nous espérons que chaque fois qu'il ira ainsi réfléchir en cachette sur son état, cela changera quelque chose à la politique du Canada.

AFFAIRES COURANTES

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

JUSTICE ET QUESTIONS JURIDIQUES

M. Gilles Marceau (Lapointe): Monsieur l'Orateur, au nom du président du comité, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le 4^e rapport du comité permanent de la justice et des questions juridiques.

FINANCES, COMMERCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES

M. Gaston Clermont (Gatineau): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le 10^e rapport du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

[*Note de l'éditeur: Le texte des rapports précités figure aux Procès-verbaux de ce jour.*]

* * *

AFFAIRES URBAINES

DÉPÔT DU RAPPORT INTITULÉ «LE CANADA URBAIN: LES PROBLÈMES ET SES PERSPECTIVES»— DÉCLARATION DU MINISTRE

[*Traduction*]

L'hon. Robert K. Andras (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, afin qu'on en discute publiquement je voudrais déposer à la Chambre un document intitulé: «Le Canada urbain: Ses problèmes et ses perspectives». Il s'agit d'un rapport que j'ai demandé et qui a été préparé par M. Lithwick, de l'Université Carleton, et de nombreux collaborateurs. Ayant publié la première ébauche il y a un an, M. Lithwick a remanié le rapport depuis lors et le gouvernement a étudié les nombreuses ramifications qu'il aurait quant à la politique publique.

Récemment, on a fait tenir aux premiers ministres des provinces un exemplaire de ce document et les divers gouvernements ont déjà entamé des pourparlers au sujet des nouvelles manières d'aborder les problèmes urbains. Il s'agit de l'étude de M. Lithwick; l'analyse et les conclusions sont celles d'un expert-conseil, non celles du gouvernement. Il ne faudrait pas le lire comme un document qui expose la politique gouvernementale. C'est la première tentative qui ait été faite pour obtenir une vue d'ensemble détaillée des problèmes urbains canadiens sur lesquels on peut se documenter—les différents aspects et conditions de la vie urbaine analysés dans le contexte global de leur interaction.

• (11.20 a.m.)

En ordonnant l'exécution de cette étude, le gouvernement fédéral a fait un grand pas dans le sens de l'examen et de la documentation des caractéristiques du

[M. Fortin.]

Canada urbain et de la compréhension du rythme plutôt sensationnel d'acheminement de notre pays vers les cités tentaculaires et l'urbanisation. L'auteur de ce document ne le considère lui-même que comme une étude exploratoire, mais elle a influé sur l'idée que se fait le gouvernement de l'évolution du problème urbain en tant que préoccupation de portée nationale. Je me permettrai d'évoquer, en termes très généraux, les points saillants de ce rapport.

En ce qui concerne le problème urbain, le rapport estime que celui-ci est grave et qu'il a tendance à empirer, mais qu'il est possible de le résoudre. De brillantes perspectives s'offrent toujours à notre pays pour ce qui est de l'élaboration et de l'orientation d'un avenir urbain qui réponde à notre attente. D'une manière générale, et fondamentalement, on n'a pas suffisamment compris les causes premières et les conséquences indirectes des principaux problèmes urbains. Ceux-ci, qui concernent le coût élevé de l'habitat, les taudis, les embouteillages, la pollution et l'agitation sociale, sont étroitement liés et résultent surtout d'une expansion économique et urbaine désordonnée.

Au sujet des perspectives urbaines, le rapport prévoit que les agglomérations urbaines continueront à croître très rapidement, et cette croissance s'intensifiera dans les villes les plus importantes et les plus prédisposées aux problèmes. Au cas où cette croissance informelle serait soustraite à une direction ou à une planification quelconques, la moitié de la population du Canada sera, d'ici trente ans, concentrée dans les trois régions métropolitaines de Montréal, Toronto et Vancouver. L'accroissement le plus important aura lieu au cours de la présente décennie; nous le constatons d'ores et déjà. Les problèmes urbains complexes qui naissent de cette croissance pourraient atteindre des proportions démesurées, comme ce fut le cas dans plusieurs pays.

Sur les moyens dont le Canada dispose pour résoudre ces difficultés, le rapport déclare que les initiatives fédérales dans les villes ont été fragmentaires, ce qui a conduit à des résultats parfois contradictoires et parfois néfastes. Néanmoins, la coordination de l'activité fédérale dans les centres urbains du Canada constitue un point de départ majeur en vue de tracer les plans futurs de la croissance urbaine. Selon le rapport, on aurait négligé dans l'élaboration des programmes à tous les paliers de gouvernement de préconiser l'action conjointe à l'égard des nombreux problèmes dont la solution exige une orientation et des mesures communes. Les moyens nécessaires pour régler nos problèmes urbains, actuels et futurs, sont disponibles, mais l'absence aujourd'hui de coordination au divers paliers de gouvernement et entre eux font que ces moyens demeurent inemployés.

Le rapport et les études connexes ont amené le gouvernement à chercher à mettre de l'ordre dans ses affaires et à travailler en collaboration avec les provinces et, par leur entremise, avec les municipalités, pour découvrir de meilleurs moyens de s'attaquer à des problèmes devenus d'envergure nationale. Le gouvernement met au point un nouveau type d'institution pour s'occuper de ce genre de problèmes à multiples facettes, c'est le département d'État. Il constituera un outil flexible et pourra faire appel à des compétences de multiples disciplines pour la solution de problèmes complexes sans grouper ces compétences en une nouvelle bureaucratie rigide et soumise à des contraintes.